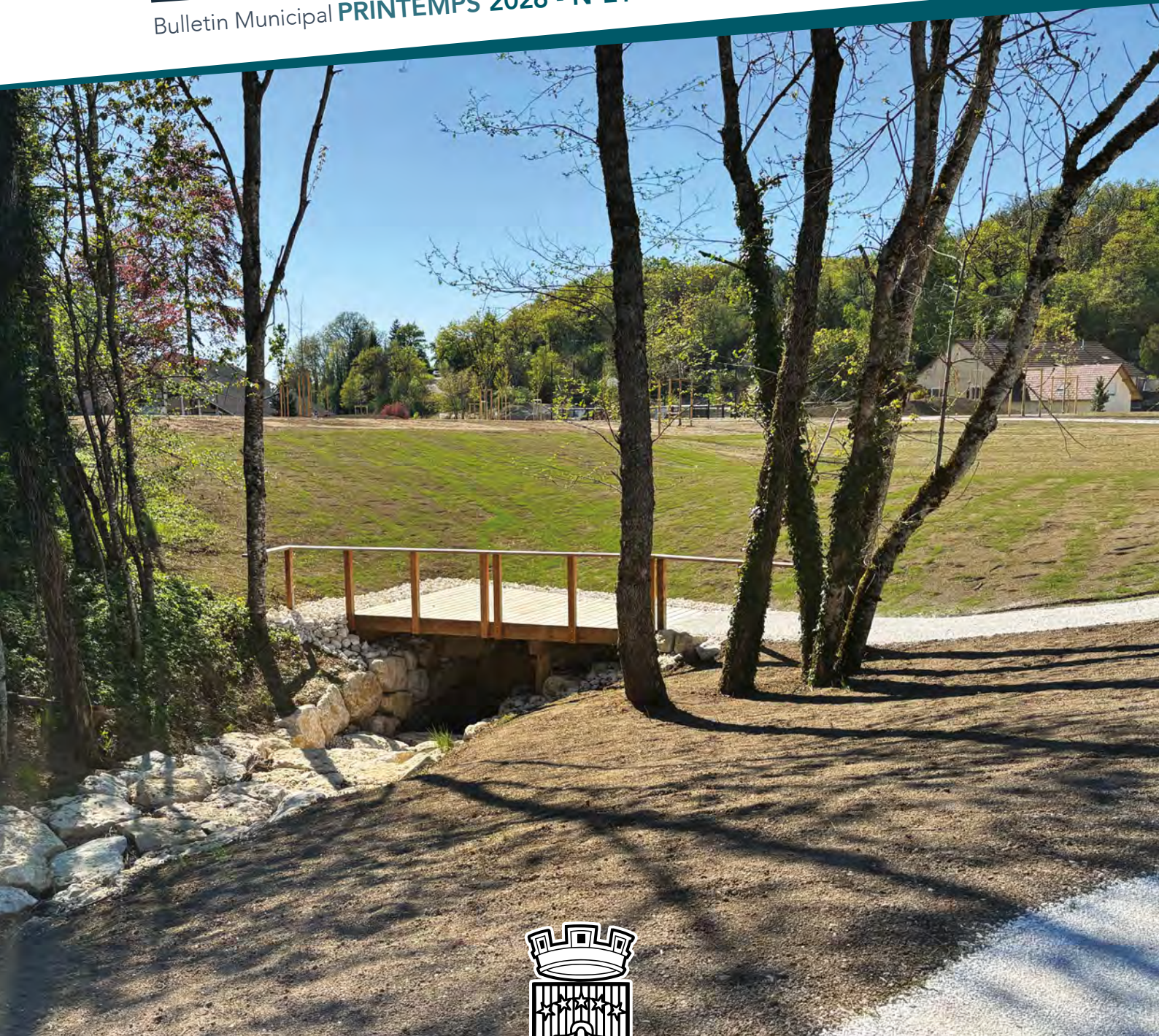




Vivre à **CRUSEILLES**

Bulletin Municipal **PRINTEMPS 2026** - N°21



SOMMAIRE

	DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ			JEUNESSE	
	La nouvelle municipalité	4		Le Conseil Municipal des Jeunes en action !	22
	Les commissions permanentes	6		Projet solidaire du CMJ	22
	La nouvelle équipe communautaire	7		ACTIVITE ECONOMIQUE	
	Elections 2026, mettez à jour votre situation	8		Actualité des commerces	23
	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME			Les Commerces du Cru	25
	Les décisions du service urbanisme	8		CULTURE ANIMATION TOURISME	
	TRAVAUX ET BÂTIMENTS			Les rendez-vous de l'été	26
	Aménagement de la placette devant la MSP	9		Office de Tourisme	27
	Aménagement de l'esplanade du lac des Dronières	10		Le Santo : programme 2026	28
				Histoire : l'incendie de la rue des Prêtres	28
				Carnaval à Cruseilles	29
	VOIRIE			SPORT ET ASSOCIATIONS	
	Aménagement route des Dronières	11		8 ^{ème} édition de la 4S du Salève	30
	Plateau surélevé modifié route des Dronières	12		Sambhava Trail	30
	Enfouissement des réseaux secs à l'Abergement	12		Rallye des Bornes : informations aux riverains	30
				Forum des Associations	31
	FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES			Covid Long : le combat continue	31
	Rencontre entre le personnel et les élus	13		DEVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITE	
	Mouvements du personnel communal	13		Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !	32
	Catherine Vagnoux prend sa retraite	13		Accédez au bulletin municipal en ligne	32
	Formation des agents à l'utilisation des extincteurs	14		PROCHES DE VOUS	
	Présentation des Services Urbanisme et Techniques	14		Antenne de téléphonie mobile	33
	La mairie recrute	14		Fibre optique à Cruseilles	33
	Travailleurs frontaliers	15		Panneaux lumineux : mise en service prochaine	33
	AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT			Déjections canines	34
	Un nouveau CCAS au service des habitants	15		Respect de l'espace VTT du Salève	34
	JUST, la mutuelle communale	16		Assemblée générale de France ADOT74 à Cruseilles	35
	Don du sang à Cruseilles	16		Journée nationale de réflexion sur le don d'organes	35
	Atelier "Bienvenue à la retraite"	17		Aire de glisse des Dronières	36
	Ateliers bien-être, activité physique et nutrition	17		Fermeture estivale du bureau de Poste	36
	Journée séniors à Cruseilles	17		Réunion publique concernant l'anneau du CERN	37
	Colis et repas des aînés	18		Consultation des procès-verbaux municipaux	37
	Collecte de la Banque Alimentaire	18		TRIBUNE LIBRE	
	Les Restos du cœur	18		Alliance pour Cruseilles	37
	ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE			ETAT CIVIL	
	Centre de loisirs d'avril	19			38
	Centre estival de loisirs	19		INFOS PRATIQUES	
	Septembre en Or à Cruseilles	19			39
	ZOOM SUR LE BUDGET 2026	20		AGENDA	
					40



Chères Cruseilliennes, chers Cruseilliens,

Avec le retour du printemps, notre commune retrouve toute sa vitalité et s'ouvre à de nouvelles perspectives. Cette période est toujours synonyme de **dynamisme, de projets et de moments partagés**. Dans un contexte économique difficile et face à des situations internationales qui continuent de nous inquiéter, l'arrivée des beaux jours fait aussi du bien au moral et nous rappelle **l'importance des instants de vie locale et de convivialité**.

Cette dynamique se ressent également **aux Dronières**, où les **aménagements récemment achevés** vont peu à peu révéler tout leur potentiel avec le développement de la végétation. Nous espérons sincèrement que ces nouveaux espaces **feront la joie de tous** et seront pleinement appréciés par les habitants.

Les élections municipales qui se sont récemment tenues ont marqué un **moment important de notre vie démocratique**. Par votre participation et par le résultat sans équivoque, vous avez renouvelé votre confiance à notre équipe avec une ampleur qui nous honore, nous fait chaud au cœur et nous conforte dans l'idée que **l'action conduite ces six dernières années a su répondre à vos attentes**.

Je tiens à vous adresser **mes remerciements les plus sincères pour ce soutien exceptionnel**. Il vient reconnaître le travail réalisé au cours de ce mandat, mais surtout, **il nous engage pleinement pour celui qui s'ouvre**.

Je souhaite également vous informer que j'ai été élue à la **présidence de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles**. C'est un **nouveau défi**, que j'aborde avec **enthousiasme et détermination**, avec l'ambition d'**insuffler une nouvelle dynamique** au sein de notre intercommunalité.

Je tiens toutefois à vous assurer que cela **n'impactera en rien mon investissement pour la commune de Cruseilles**. Entourée de **vice-présidents engagés et expérimentés**, je m'inscris dans **une démarche pleinement collective**, bien loin d'une initiative personnelle. C'est donc avec **la même énergie, la même proximité et le même attachement** à notre commune que je m'y investirai pleinement, aux côtés de la nouvelle équipe municipale.

L'année 2026 s'inscrit dans cette dynamique, avec la volonté de **développer Cruseilles à travers des projets utiles et structurants**, au service de notre quotidien. En matière de voirie, plusieurs chantiers seront engagés cette année, dont **l'aménagement du dernier tronçon de la route des Dronières** afin d'**améliorer la sécurité et favoriser les mobilités douces**. **L'enfouissement des réseaux secs à l'Abergement** débutera également fin mai, contribuant à **l'embellissement du hameau**.

Concernant les services à la population, le **projet de restaurant scolaire** se poursuivra, avec un objectif de **démarrage des travaux début 2027**. Par ailleurs, **le programme immobilier sur la route de l'Usine** devrait être engagé d'ici la fin de l'année, avec la **création d'un second bâtiment médical, d'une crèche et de logements adaptés**, afin de répondre aux besoins des familles comme de nos aînés.

Le développement du site des Dronières se poursuivra également avec **l'extension du chalet de la pêche, la création de nouveaux équipements sportifs (tennis, padel, pickleball)** ainsi que **l'aménagement d'un parc canin**. Ces réalisations viendront compléter les infrastructures existantes.

Comme habituellement, ces travaux occasionneront sans doute **quelques désagréments temporaires**, mais ils témoignent de **notre volonté commune d'améliorer durablement notre cadre de vie**.

Les mois à venir seront également rythmés par de **nombreux moments festifs et conviviaux**, qui font la richesse de notre vie locale. **Fête de la musique, soirée guinguette, fête du 13 juillet, festival food trucks, cinéma en plein air** seront autant d'occasions de se retrouver, de partager et de faire vivre pleinement l'esprit cruseillien. Ces **instants de convivialité sont précieux** : ils renforcent les liens entre nous et participent à faire de notre commune **un lieu où il fait bon vivre**. Je vous souhaite un **très beau printemps et un bel été**, riches en rencontres et en découvertes.

C'est avec **beaucoup de cœur, de fierté et un attachement profond à Cruseilles** que je continuerai à m'engager à vos côtés, pour faire vivre ensemble notre commune et ce qui nous unit. Je reste, comme toujours, **à votre écoute et à votre disposition**, ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale.

Sylvie Hermilloz

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

La nouvelle municipalité

La nouvelle municipalité s'est mise en place lors du conseil municipal du 26 mars 2026.

Sauf exception, le Conseil Municipal se réunit chaque premier mardi du mois à 20h00 à la mairie en salle Consulaire. Les séances du conseil sont publiques. Vous êtes les bienvenus pour assister aux délibérations et pour prendre la parole ou poser vos questions en fin de séance.



**Valérie
Peray**

1^{ère} Adjointe
Déléguée aux affaires
sociales et CCAS



**Claude
Antoniello**

2^{ème} Adjoint
Délégué aux bâtiments
et au patrimoine



**Nathalie
Bruguère**

3^{ème} Adjointe
Déléguée à l'animation
et au patrimoine



**Yohann
Prost**

4^{ème} Adjoint
Délégué à l'activité
économique, au marché



**Justine
Jalinoux**

Déléguée à la gestion
du Cinébus et au Conseil
Municipal des Jeunes



**Wilfrid
Pujol**

Délégué à la gestion
du marché dominical



**Solange
Pairel**

Déléguée à la gestion
du bulletin municipal



**Axel
Carpentier**

Conseiller municipal



**Anne
Barraud**

Conseillère municipale



**Bernard
Desbiolles**

Conseiller municipal



**Stéphanie
Sallaz Hindle**

Conseillère municipale



**Jérôme
Jonfal**

Conseiller municipal



**Sylvie
Mermillod**

Maire



**Sonia
Briffaz**

Conseillère municipale



**Guillaume
Deloule**

Conseiller municipal



**Fabien
Thomasson**

Conseiller municipal



**Mélanie
Carret**

Conseillère municipale



**Olivier
Verguet**

Conseiller municipal



**Valérie
Brand**

Conseillère municipale



**Alexis
Baillard**

Conseiller municipal



**Chrystel
Buffard**

Conseillère municipale



**Daniel
Fourrier**

Conseiller municipal



**Christel
Rampon**

Conseillère municipale



**Eladio
Charveys**

Conseiller municipal



**Fanny
Caritte**

Conseillère municipale



**Franck
Pedat**

Conseiller municipal



**Sylvie
Rahon-Bischler**

Conseillère municipale



**Jane
Vignardet**

Conseillère municipale



**Mandy
Empis**

Conseillère municipale

Les commissions permanentes



Le 7 avril 2026, le conseil municipal a élu les membres des **7 commissions permanentes** chargées d'étudier et de préparer les dossiers qui seront présentés au conseil municipal.

Le maire est membre de droit de toutes les commissions communales qui sont placées sous son autorité.

ACCESSIBILITÉ

Responsable : Yoann PROST

Composition : Claude ANTONIELLO - Nathalie BRUGUIERE - Mandy EMPIS - Valérie PERAY - Christel RAMPON - Jane VIGNARDET

Membres extérieurs : Alexandre HERVÉ - Leny LESPINASSE

ENFANCE - JEUNESSE

Responsable : Sylvie MERMILLOD

Composition : Valérie BRAND - Chrystel BUFFARD - Fanny CARITE - Mélanie CARRET - Eladio CHARVEYS - Guillaume DELOULE - Mandy EMPIS - Justine JALINOUX - Valérie PERAY - Yohann PROST

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Responsable : Sylvie MERMILLOD

Composition : Anne BARRAUD - Alexis BAILLARD - Bernard DESBIOLLES - Jérôme JONFAL - Wilfrid PUJOL - Sylvie RAHON BISHLER - Fabien THOMASSON

FINANCES - RESSOURCES HUMAINES SUBVENTIONS

Responsable : Sylvie MERMILLOD

Composition : Claude ANTONIELLO - Anne BARRAUD - Valérie BRAND - Sonia BRIFFAZ - Jérôme JONFAL - Solange PAIREL - Franck PEDAT - Valérie PERAY - Yohann PROST - Stéphane SALLAZ HINDLE - Jane VI-GNARDET

ANIMATION - VIE ASSOCIATIVE

Responsable : Nathalie BRUGUIERE

Composition : Alexis BAILLARD - Valérie BRAND - Sonia BRIFFAZ - Fanny CARITE - Axel CARPENTIER - Mélanie CARRET - Mandy EMPIS - Valérie PERAY - Yohann PROST - Wilfrid PUJOL - Sylvie RAHON BISHLER - Stéphanie SALLAZ HINDLE

TRAVAUX / VOIRIE

Responsable : Sylvie MERMILLOD

Composition : Claude ANTONIELLO - Alexis BAILLARD - Axel CARPENTIER - Guillaume DELOULE - Bernard DESBIOLLES - Daniel FOURRIER - Jérôme JONFAL - Valérie PERAY - Wilfrid PUJOL - Fabien THOMASSON - Olivier VERGUET

BÂTIMENTS

Responsable : Claude ANTONIELLO

Composition : Axel CARPENTIER - Bernard DESBIOLLES - Daniel FOURRIER - Jérôme JONFAL - Valérie PERAY - Yohann PROST - Wilfrid PUJOL - Sylvie RAHON BISHLER



La nouvelle équipe communautaire

Le 14 avril 2026, **la nouvelle équipe communautaire (33 conseillers)** a, à son tour, pris place au sein de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Sylvie MERMILLOD (Maire de Cruseilles) a été élue **Présidente de la CCPC**. Elle est aidée dans sa tâche par **9 Vice-présidents** et **2 Conseillères déléguées élus**, comme elle, au sein du Conseil Communautaire :

- **1^{ère} Vice-Président** : Jean-Marc BOUCHET – Délégation : Finances ;
- **2^{ème} Vice-Président** : Xavier BRAND – Délégation : Eau – Assainissement ;
- **3^{ème} Vice-Président** : Julian MARTINEZ - Délégation : Déchets - Gens du voyage ;
- **4^{ème} Vice-Présidente** : Christine MEGEVAND - Délégation : Affaires scolaires ;
- **5^{ème} Vice-Président** : Olivier RENAUD - Délégation : Activité économique ;
- **6^{ème} Vice-Présidente** : Charlotte BOETTNER - Délégation : Tourisme, culture et PLH ;
- **7^{ème} Vice-Président** : Patrice PRIMAULT - Délégation : Maintenance bâtiments - Transition écologique ;
- **8^{ème} Vice-Président** : Claude ANTONIELLO - Délégation : Projet bâtiments - Equipements sportifs ;
- **9^{ème} Vice-Présidente** : Cécilia HORCKMANS - Délégation : Social - Petite Enfance ;
- **Conseillère déléguée** : Anne BARRAUD - Délégation : Mobilité ;
- **Conseillère déléguée** : Adeline GUERRIN - Délégation : Affaires scolaires.

Le bureau est constitué de 16 membres (9 Vice-Présidents, 2 conseillères déléguées et 5 maires).



Elections 2026 mettez à jour votre situation

Les élections législatives et municipales se sont tenues au 1^{er} trimestre 2026. À cette occasion, de nombreux courriers ont été envoyés à chaque électeur pour la distribution des documents électoraux, entraînant une importante consommation de papier.



Une partie de ces envois n'a pas pu être distribuée (déménagement, adresse incomplète, nom absent sur la boîte aux lettres) et a été retournée en mairie.

Afin de limiter ces retours et réduire le gaspillage, nous vous invitons à vérifier votre situation.

✓ **Vous avez changé d'adresse au sein de la commune**
Merci d'en informer la mairie afin de mettre à jour la liste électorale.

Il suffit de transmettre un justificatif de domicile (bail, facture d'énergie...) par mail à etat-civil@cruseilles.fr ou par courrier.

Une nouvelle carte d'électeur vous sera ensuite envoyée.

✓ **Vous avez déménagé dans une autre commune**
Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouveau lieu de résidence :

- en ligne via service-public.fr
- ou directement auprès du service élections de la mairie concernée

✓ **Vous venez d'emménager dans la commune**
Pensez à vous inscrire sur la liste électorale selon les mêmes modalités.

Merci de votre vigilance et de votre participation à la réduction des envois inutiles.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

Du 1^{er} janvier au 30 avril 2026, le service urbanisme a rendu 44 décisions :

Déclarations préalables (DP) : 34 dossiers ont été instruits, dont :

- 30 accords,
- 2 dossiers annulés par les pétitionnaires en cours d'instruction,
- 2 refus.

Permis de construire (PC) : 10 décisions ont été rendues, comprenant :

- 3 permis modificatifs accordés pour des travaux mineurs sur des maisons individuelles,
- 5 permis accordés pour la réhabilitation de la MFR des Ebeaux, la construction du nouveau magasin Gamm Vert, la réalisation de 3 abris à vélos pour le collège, l'extension d'un bâtiment agricole ainsi que celle du chalet de la pêche,
- 2 refus, concernant la modification d'un accès à une maison individuelle et la construction d'un ensemble immobilier de 40 logements.

MAIRIE DE CRUSEILLES

Services Techniques
Pôle urbanisme

04 50 32 05 49



TRAVAUX ET BÂTIMENTS

Aménagement de la placette devant la MSP : un espace embelli et végétalisé

Les travaux d'aménagement de la placette située devant la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) se sont achevés début avril, offrant désormais un espace plus agréable, soigné et accueillant pour les usagers.



Ce réaménagement fait la part belle **aux matériaux naturels et à la végétalisation**. Le dallage a été réalisé par Les Pierres du Salève (8 900 € HT), après les travaux de terrassement effectués par Chappaz TP (1 404 € HT).

L'étude paysagère, confiée à Atelier Paysager, s'élève à 2 100 € HT, tandis que la fourniture des végétaux a été assurée par Entre Ciel et Terre pour un montant de 1 540 € HT.

Le coût global de l'opération s'établit à 13 944 € HT.

L'installation prochaine d'un ou deux bancs viendra compléter cet aménagement, permettant à chacun de **s'y installer quelques instants dans un cadre apaisé**.

Il faudra également laisser le temps aux végétaux de s'épanouir pleinement, afin que la placette révèle toute sa qualité paysagère.

Ce nouvel espace contribue à améliorer le cadre de vie et à créer un lieu plus convivial aux abords de la MSP.

La municipalité remercie **les entreprises pour la qualité de leur travail ainsi que les agents communaux pour la plantation des végétaux**.

Aménagement de l'esplanade du lac des Dronières : un nouvel espace de loisirs pour tous

Les travaux d'aménagement de l'esplanade du lac des Dronières se sont achevés fin avril, laissant place à un espace de détente entièrement repensé, accueillant, agréable et ouvert à tous.

Promeneurs, familles et sportifs peuvent désormais profiter d'un site valorisé, au cœur d'un environnement naturel préservé.

Ce projet a été réalisé par le groupement PERON TP / SAEV / CHAPPAZ YVES TP, pour un montant de **297 274 € HT**. Des travaux complémentaires ont permis l'installation des terrains multisports et de basket 3x3 : terrassement (21 219 € HT), bordures et enrobés (24 984 € HT) ainsi que l'aménagement des terrains (77 700 € HT). La maîtrise d'œuvre, assurée par ATELIER PAYSAGER, s'élève à 20 800 € HT.

Le coût global de l'opération s'établit à 441 977 € HT. Dans les prochaines semaines, le site continuera de s'enrichir avec l'installation de **tables de pique-nique, de bancs et de jeux pour enfants**, pour faire de ce lieu un véritable espace de vie et de partage. Par ailleurs, **plus de 90 arbres ont été plantés**, participant à l'embellissement du site et à la préservation de sa qualité environnementale. Les premiers retours des promeneurs sont déjà **très enthousiastes**, et témoignent de l'appropriation rapide de ce nouvel espace par les habitants. Afin de préserver ces aménagements, chacun est invité à **prendre soin des zones récemment engazonnées**, en leur laissant le temps de bien s'implanter avant d'en profiter pleinement. La commune remercie chaleureusement les usagers pour leur compréhension et leur contribution au respect de ce lieu naturel, pensé pour le bien-être de tous.



Route des Dronières : un projet global d'aménagement qui se termine cette année

Ce printemps, la commune a engagé les derniers travaux d'aménagement de la route des Dronières (RD 15), entre la Fruitière et la MFR, afin de permettre aux cyclistes et aux piétons de circuler en toute sécurité jusqu'au lac.

Ce chantier s'inscrit dans la continuité des aménagements réalisés en 2024 et 2025 et vient ainsi finaliser la requalification progressive de cet axe structurant.

Les travaux comprennent principalement :

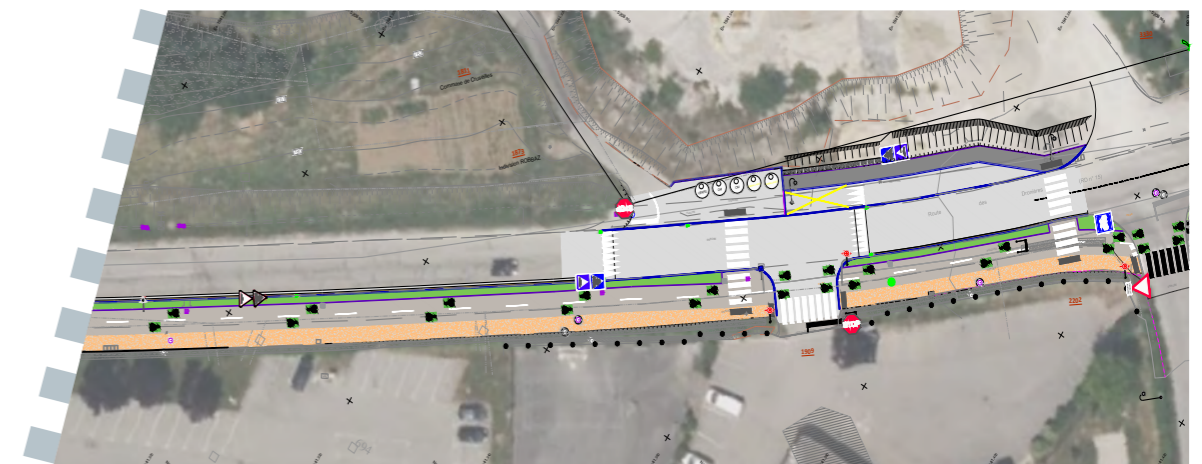
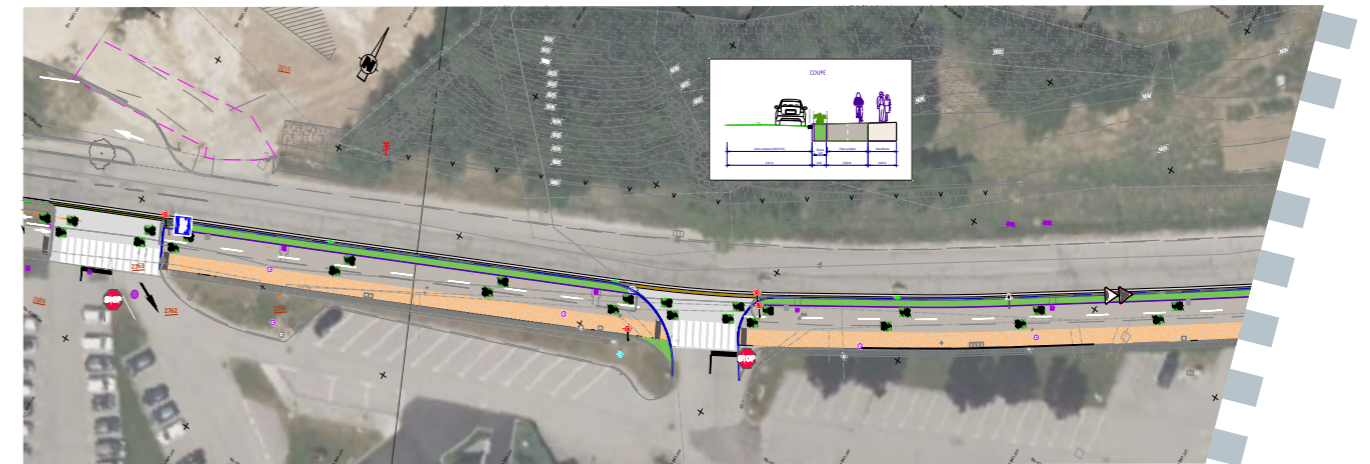
- la création d'une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée,
- la réalisation d'un cheminement piéton dédié,
- la mise en place d'un plateau surélevé au niveau du futur magasin Gamm Vert, pour réduire la vitesse et marquer l'entrée d'une zone apaisée,
- l'amélioration de la gestion des eaux pluviales,
- la création d'espaces verts et l'optimisation du stationnement.

Une attention particulière est portée aux abords de la MFR et de la Fruitière afin de renforcer la lisibilité et la sécurité des traversées.

Les travaux ont débuté le 27 avril 2026 pour une durée prévisionnelle d'environ 2 mois ½.

Dans le cadre de la procédure d'appel d'offres, six entreprises ont répondu. Après analyse et négociation, le groupement PERON TP – COLAS a été retenu pour un montant total de 361 915,70 € HT, alors que le coût estimatif initial était de 471 699 € HT, permettant ainsi d'optimiser l'opération.

Comme pour tout chantier, des perturbations de circulation pourront intervenir pendant la durée des travaux. Nous vous remercions par avance pour votre patience et pour le respect de la signalisation mise en place, notamment concernant la circulation des piétons. Ces consignes sont essentielles pour garantir la sécurité de tous, ouvriers comme habitants.



Plateau surélevé modifié sur la route des Dronières

Le **plateau surélevé** réalisé cet automne à l'intersection de la route des Dronières, de la rue de l'Arthaz et de la route du Salève a récemment fait l'objet d'ajustements.

À la suite de plusieurs retours de riverains estimant que l'aménagement n'était pas suffisamment perceptible et n'induisait pas assez de ralentissement, **des reprises de voirie sur trois des quatre axes du carrefour ont été réalisées.**

Ces adaptations ont permis de rendre l'aménagement **plus efficace en matière de réduction de vitesse**, conformément à l'objectif recherché : **sécuriser ce carrefour très fréquenté** et améliorer les conditions de circulation pour l'ensemble des usagers.

Il est rappelé que **les pentes d'accès du plateau restent conformes aux normes réglementaires en vigueur.** Comme pour tout aménagement de voirie, ce dispositif nécessite **un temps d'appropriation par les automobilistes.** L'objectif d'**apaisement des vitesses semble désormais atteint**, tout en renforçant la **sécurité sur cet axe structurant.**



Enfouissement des réseaux secs au hameau de l'Abergement : démarrage des travaux

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de la qualité des réseaux, un chantier d'enfouissement des réseaux secs a débuté mi-mai 2026 au hameau de l'Abergement.

Ces travaux, réalisés par les entreprises **CHAPPAZ TP** et **NGE Energies Solutions**, sous maîtrise d'ouvrage du **SYANE**, consistent à enterrer les réseaux aériens (électricité, télécommunications), afin de **sécuriser les**

installations et de préserver la qualité paysagère du secteur. La durée prévisionnelle du chantier est estimée à **6 mois.** Durant cette période, des perturbations ponctuelles de circulation pourront intervenir.

La commune remercie les riverains pour leur compréhension face aux désagréments temporaires liés à ces travaux, nécessaires pour **moderniser les équipements et valoriser durablement le hameau.**



FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Rencontre entre le personnel et les élus

Suite au renouvellement du Conseil municipal, les élus et agents municipaux se sont retrouvés le jeudi 30 avril en mairie autour d'un buffet canadien.

Ce moment convivial d'échange a permis à chacun de **se présenter** et de partager, de manière succincte, **sa mission au sein de la collectivité.**



Mouvements du personnel du 1^{er} janvier au 30 avril



Départ à la retraite de Catherine Vagnoux, gestionnaire Etat-civil, en février 2026.

Elisabeth Hervé est venue remplacer Catherine Vagnoux, passant de l'Urbanisme à l'Etat-civil.

Départ d'Adeline Janin, animatrice périscolaire et extrascolaire, qui a

demandé sa mutation à la mairie de Marlioz à compter du 23 février 2026.

Départ de Muriel Richard, agente de restauration et d'entretien, qui a quitté la collectivité le 8 mars 2023.

Départ de Franck Pinte, agent technique, qui a demandé sa mutation au Conseil Départemental à compter du 19 juin 2026.

Catherine Vagnoux prend sa retraite

À l'occasion du départ en retraite de **Catherine Vagnoux**, la commune de Cruseilles a souhaité rendre hommage à **une agente aussi discrète qu'emblématique de la vie municipale.** Son départ a été célébré le **12 février 2026**, en mairie, entourée des élus ainsi que de ses collègues, actuels et anciens, venus nombreux partager **ce moment convivial et chargé d'émotion.**

Entrée dans la fonction publique le **1^{er} mai 1985**, Catherine Vagnoux aura consacré **plus de quarante années au service des administrés.** De ses débuts comme agent de bureau dactylographe au District Rural jusqu'à **sa place essentielle au sein de la mairie de Cruseilles**, son parcours témoigne d'**un engagement constant** et d'une grande capacité d'adaptation aux évolutions du métier.



Référence incontournable en matière d'état civil et d'élections, elle a accompagné avec rigueur, bienveillance et professionnalisme **des générations de Cruseilliennes et de Cruseilliens** dans les moments importants de leur vie. Toujours disponible, fiable et prête à transmettre ses connaissances, Catherine était **une collègue précieuse** sur qui chacun savait pouvoir compter.

Au-delà de ses compétences, tous saluent aujourd'hui **son sens du service public, sa discrétion et son humanité.**

À l'heure de tourner une nouvelle page, la commune lui adresse **ses plus sincères remerciements** pour toutes ces années d'engagement et lui souhaite **une retraite heureuse, riche de projets et de moments précieux auprès des siens.**



Les agents communaux se sont formés à l'utilisation des extincteurs

Plus d'une trentaine d'agents ont été formés à la manipulation des extincteurs dans le cadre des actions de prévention et de sécurité menées par la commune.

Ces sessions, organisées les 14 et 28 avril, ont été assurées par les sapeurs-pompiers de la caserne de Cruseilles.

Cette formation essentielle a permis aux agents d'acquiescer les bons réflexes face à un départ de feu, de maîtriser l'utilisation des différents types d'extincteurs et de savoir les choisir en fonction de la nature des incendies (feux de matériaux solides, liquides inflammables, équipements électriques, etc.). Autant de compétences indispensables pour intervenir rapidement et efficacement en attendant l'arrivée des secours.

La commune tient à adresser ses sincères remerciements au lieutenant DARNÉ et à son équipe pour leur disponibilité et la qualité de la formation.



Les services Urbanisme et Direction des services techniques

Au service du quotidien des habitants, les équipes de l'urbanisme et des services techniques œuvrent chaque jour pour accompagner les projets, entretenir le patrimoine communal et assurer le bon fonctionnement des équipements.



• **Nicolas Duperret**, Directeur adjoint des services techniques, assure la gestion de l'équipe du Centre Technique Municipal. Il suit les travaux réalisés sur la commune et coordonne également la logistique des événements.

• **Christophe Bocquet**, Directeur des services techniques, pilote l'ensemble du pôle technique. Il supervise les chantiers, élabore les avis techniques en urbanisme et participe à la rédaction des arrêtés municipaux.

• **Candice Menoud** et **Emilie Gruaz**, gestionnaires en urbanisme, accompagnent les administrés dans leurs démarches. Elles assurent l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, le suivi du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la gestion de l'adressage sur la commune ainsi que le secrétariat du pôle technique.

De gauche à droite : Nicolas Duperret, Christophe Bocquet, Candice Menoud et Emilie Gruaz.

La mairie recrute

La commune de Cruseilles recrute régulièrement de nouveaux agents pour renforcer ses équipes.

Pour consulter les offres d'emploi en cours, rendez-vous sur le site internet de la mairie, rubrique : Accueil > Vie municipale > La mairie recrute

Vous pouvez également retrouver toutes les offres sur le site : www.emploi-territorial.fr en recherchant « Cruseilles ».

N'hésitez pas à consulter régulièrement ces espaces pour rester informé des opportunités !

Travailleurs frontaliers et binationaux travaillant dans le canton de Genève

Vous êtes frontalier et travaillez dans le canton de Genève ?

Pensez à vous déclarer auprès de votre employeur comme résident à Cruseilles.

Si vous êtes titulaire d'un permis G :

- Inscrivez-vous sur le site de l'Office Cantonal de la Population et des Migrations (OCPM) <https://www.ge.ch/organisation/office-cantonal-population-migrations-ocpm>
 - Vérifiez que vous y êtes bien enregistré, même si vous travaillez à Genève depuis longtemps
 - Assurez-vous que votre adresse est à jour sur votre permis de travail ; si nécessaire, signaler-le à l'OCPM
- Vous êtes de nationalité suisse ou binationale et travaillez dans le canton de Genève ?
- Faites-vous recenser en mairie de Cruseilles (muni d'une pièce d'identité et du nom de votre employeur)
 - Vérifiez également que votre adresse est à jour auprès de l'OCPM

Si vous résidez à Cruseilles et non déclaré comme tel auprès de votre employeur, alors régularisez votre situation.

Pourquoi cette démarche est importante ?

Dans le cadre de la compensation financière genevoise, le canton de Genève reverse chaque année aux communes des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain un pourcentage de la masse salariale des travailleurs frontaliers.

Ces fonds permettent de financer les équipements publics communaux.

En 2025, cette contribution a représenté 1 550 903 euros.

Cette démarche est très rapide. Elle est d'un grand intérêt pour les finances de la commune, peut être accomplie tout au long de l'année et n'a aucune incidence fiscale pour la personne ou le foyer.

AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

Un nouveau CCAS au service des habitants

Suite aux élections municipales, un nouveau Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a été installé. De nouveaux membres ont rejoint ceux élus par le conseil municipal, formant une équipe mobilisée au service des habitants.

Composition du CCAS :

Présidente : Sylvie Mermillod

Vice-Présidente : Valérie Peray

Membres du Conseil d'Administration :

Sonia Briffaz – Nathalie Bruguière – Solange Pairel – Chrystel Buffard – Stéphanie Sallaz-Hindle – Isabelle Grandmottet – Justine Hammami – Béatrice Fournier – Catherine Ailloud – Brigitte Jolly – Eliane Balmonet Clapot (UDAF)

Le rôle du CCAS

Le CCAS intervient pour :

- Accueillir, informer et orienter les habitants dans leurs démarches (aides, logement, santé...)
- Apporter des aides d'urgence (alimentation, énergie, soutien financier...)
- Accompagner les personnes âgées et en situation de handicap
- Mettre en place des actions de prévention et de santé

Permanences

Le CCAS vous accueille en mairie tous les mercredis de 14h à 16h, sur rendez-vous.

Des créneaux complémentaires peuvent être proposés selon les besoins.

Lors de ces permanences, vous pouvez bénéficier d'une aide pour :

- vos démarches administratives
- vos demandes de logement
- vos questions sur les aides et allocations

Le CCAS poursuit également ses actions et développe de nouveaux projets afin de répondre au mieux aux besoins de chacun et renforcer la solidarité sur la commune.

Mutuelle communale : une solution pour votre santé

Vous n'avez pas de mutuelle ou souhaitez en changer ?

Pour protéger votre santé tout en maîtrisant votre budget, renseignez-vous sur la mutuelle communale. Accessible aux habitants depuis début 2024, cette offre est proposée en partenariat avec la Mutuelle Just.

Des permanences en mairie

Un conseiller mutualiste vous accueille chaque mois, sur rendez-vous, pour vous informer et établir un devis personnalisé.

Prendre rendez-vous : just.fr/rdv

Prochaines permanences

En salle consulaire de la mairie, de 14h à 17h :

- 18 juin • 23 juillet
- 20 août • 17 septembre
- 15 octobre • 19 novembre

Plus d'informations :

www.just.fr/nos-offres/mutuelle-communale

N'hésitez pas à vous renseigner pour bénéficier d'une couverture adaptée à vos besoins.

BON PLAN

Prenez soin

de votre santé

et de votre budget !



Don du sang : une mobilisation essentielle à Cruseilles

En 2025, 6 collectes de sang ont été organisées à Cruseilles, permettant de rassembler de nombreux donateurs tout au long de l'année. Au total, 121 donateurs habitant Cruseilles ont participé aux collectes locales, tandis que 194 habitants de la commune ont donné leur sang, tous lieux de collecte confondus. À l'échelle de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (CCPC), ce sont 267 donateurs qui se sont mobilisés en 2025.

Ces chiffres témoignent d'un engagement réel, mais encore perfectible : seule une part limitée de la population en âge de donner participe aujourd'hui à cet acte solidaire.

Donner son sang, c'est un geste simple, rapide et vital. Chaque don permet de soigner de nombreux patients et de répondre à des besoins constants tout au long de l'année. La mobilisation de chacun est donc essentielle pour continuer à sauver des vies.

La commune remercie chaleureusement l'ensemble des donateurs pour leur générosité et encourage celles et ceux qui le peuvent à rejoindre ce mouvement de solidarité.



Plus d'informations : dondesang.efs.sante.fr



Futurs ou jeunes retraités

BIENVENUE À LA RETRAITE

Profitez d'un atelier collectif offert par la CARSAT pour vivre une retraite sereine et active !

Lieu : Salle de réunion du Gymnase des Ebeaux
126, avenue des Ebeaux - 74350 CRUSEILLES

1^{re} Séance : Vendredi 29 mai 2026
Heure : 9h30 - 12h

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
07 57 90 73 24
mawa@neosilver.fr ou
laurie@neosilver.fr

Carsat
pb POUR BIEN Vieillir
Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

NEOSILVER

Atelier « Bienvenue à la retraite »

Le CCAS de Cruseilles propose aux futurs et jeunes retraités un parcours collectif intitulé « Bienvenue à la retraite ».

Composé de 4 séances thématiques, cet atelier permet d'aborder sereinement cette nouvelle étape de vie : démarches administratives, gestion du budget, projets personnels, équilibre de vie et bien-être.

Les séances se dérouleront les vendredis 29 mai, 5 juin, 12 juin et 26 juin 2026, de 9h30 à 12h, à la salle de réunion du gymnase des Ebeaux (126 avenue des Ebeaux).

Chaque rencontre abordera une thématique :

- Apprendre à mieux se connaître et organiser ses démarches,
- Réfléchir à ses envies et à ses projets,
- Prendre soin de soi et de ses proches,
- Faire un bilan du parcours.

Renseignements et inscriptions : 07 57 90 73 24

Ou par mail : mawa@neosilver.fr / laurie@neosilver.fr

Ateliers bien-être activité physique et nutrition

Le CCAS de Cruseilles propose un programme complet dédié au bien-être et à la prévention santé, à destination des personnes de 60 ans et plus.

À partir de fin mai 2026, un cycle d'activités animé par l'association SIEL Bleu sera mis en place, comprenant :

- Une conférence sur les bienfaits de l'activité physique adaptée,
- 30 séances d'activité physique adaptée,
- 3 séances de sensibilisation à la nutrition animées par une diététicienne.



Les séances d'activité physique se dérouleront de mai à décembre 2026.

Ce programme est entièrement financé par le Département de la Haute-Savoie.

Renseignements et inscriptions :
Accueil mairie - 04 50 32 10 33 ou mairie@cruseilles.fr

JOURNÉE SÉNIORS À CRUSEILLES

DES CONSEILS POUR BIEN VIVRE CHEZ SOI !

Samedi 13 juin 2026
10h à 17h

Parking du Complexe Sportif Intercommunal du Pays de Cruseilles

Adaptez votre logement et anticipez sereinement la perte d'autonomie !

Visitez le camion démo « Truck » & rencontrez l'équipe SOLIHA + Stands partenaires

Présence de stands partenaires : SOLIHA, Asder, Association Joyeuses Retraités, Agence d'habitat, Urbanis, Pays de Cruseilles

En partenariat avec : ODS

www.ccpcruseilles.org

Pays de Cruseilles
Communauté de Communes

Colis et repas des aînés

Chaque année, la commune de Cruseilles, à travers son CCAS, souhaite offrir un moment de convivialité à ses aînés.

Les personnes nées en 1955 ou avant peuvent choisir entre deux attentions : un **colis gourmand** composé de produits locaux et le **traditionnel repas des aînés**.

Cette année, le repas aura lieu le **dimanche 8 novembre 2026 à 12h**, à la salle socioculturelle. Ce moment de partage sera l'occasion de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et festive. Les inscriptions se feront début octobre en mairie, comme habituellement.

Pour les personnes ne participant pas au repas, les **colis** seront distribués avant les fêtes de fin d'année par les

élus et le Conseil Municipal des Jeunes, permettant ainsi des échanges et des visites toujours appréciés.



Collecte de la Banque Alimentaire à Cruseilles

L'Association de Lutte contre la Faim dans l'Agglomération Annemassienne et du Genevois Haut-Savoyard organise une collecte au Carrefour Market de Cruseilles.

Cette collecte aura lieu les **vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 juin 2026**.

Les **denrées collectées** permettront de **venir en aide aux personnes en situation de précarité** sur le territoire.

L'association recherche également des bénévoles pour assurer le bon déroulement de cette opération.

Si vous souhaitez participer, vous pouvez contacter le 06 65 64 99 78 ou le 04 50 32 10 33.

Merci par avance pour votre générosité et votre soutien.



**Banque Alimentaire
de Haute-Savoie**

Restos du Cœur : un soutien dans les périodes difficiles



Il arrive, dans la vie, que certains événements viennent fragiliser le quotidien. Dans ces moments-là, **il ne faut pas hésiter à demander de l'aide**.

Chaque semaine, le **camion itinérant des Restos du Cœur** vient à la rencontre des habitants **tous les mardis de 10h à 12h**, sur le parking du gymnase.

Les personnes souhaitant en bénéficier doivent s'inscrire au préalable en contactant :

Mme Martine Lennon - 06 76 67 57 40
martine.lennon@restosducoeur.org

Cette initiative permet d'apporter **une aide alimentaire et un soutien ponctuel** aux personnes qui en ont besoin.
N'hésitez pas à vous renseigner.



ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

Centre de loisirs d'avril

Les vacances d'avril ont été l'occasion de prendre le large à bord d'un **navire pirate à la recherche de trésors perdus** ! Ce thème captivant a su embarquer **petits et grands** dans une **aventure mémorable**, où l'imaginaire a pris le pas sur le quotidien.

Les adolescents ont également pu profiter d'un **programme varié proposé à l'Espace Jeunes** durant ces vacances de printemps.

L'équipage s'est aventuré de branches en branches au **Tactiq'Aventures de Cruseilles**, et a également fouillé la plage de sable de **Saint-Jorioz** pour y dénicher un trésor !



Centre estival de loisirs

Pour les prochaines vacances d'été, les inscriptions débuteront le **samedi 6 juin à 21h**.

Voici un rappel des **périodes d'accueil** :

- Pour les **enfants de 3 à 11 ans** : du **6 au 30 juillet** et du **24 au 28 août**.
- Pour l'**Espace Jeunes** : du **6 au 24 juillet**.

Nous avons également le plaisir de proposer des **camps** pour les **6-11 ans du 6 au 10 juillet**, ainsi que pour les **adolescents du 13 au 17 juillet**. Ces

séjours seront l'occasion de développer les notions de **partage et de vivre-ensemble**, et de construire des moments inoubliables.

Cependant, avant de plonger dans la période estivale, **plusieurs temps forts de fin d'année scolaire** sont encore au programme : un **midi en immersion en élémentaire pour les Grandes Sections**, un pique-nique, des **mercredis dédiés à la faune et la flore** avec une **sortie plage**, ainsi qu'une **fête du périscolaire aux couleurs de l'été**.

Septembre en Or à Cruseilles

Dans le cadre de **Septembre en Or**, mois dédié à la **sensibilisation aux cancers pédiatriques**, la commune vous donne **rendez-vous le dimanche 13 septembre, de 11h à 18h, au gymnase des Ebeaux**.

Cette journée solidaire et festive est organisée par la municipalité, les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes et le service Enfance-Jeunesse, avec le soutien de l'association Nos P'tites Étoiles. De **nombreuses animations pour petits et grands** ainsi qu'une offre de **restauration** seront proposées sur place.

Venez nombreux partager ce moment convivial tout en soutenant une belle cause !

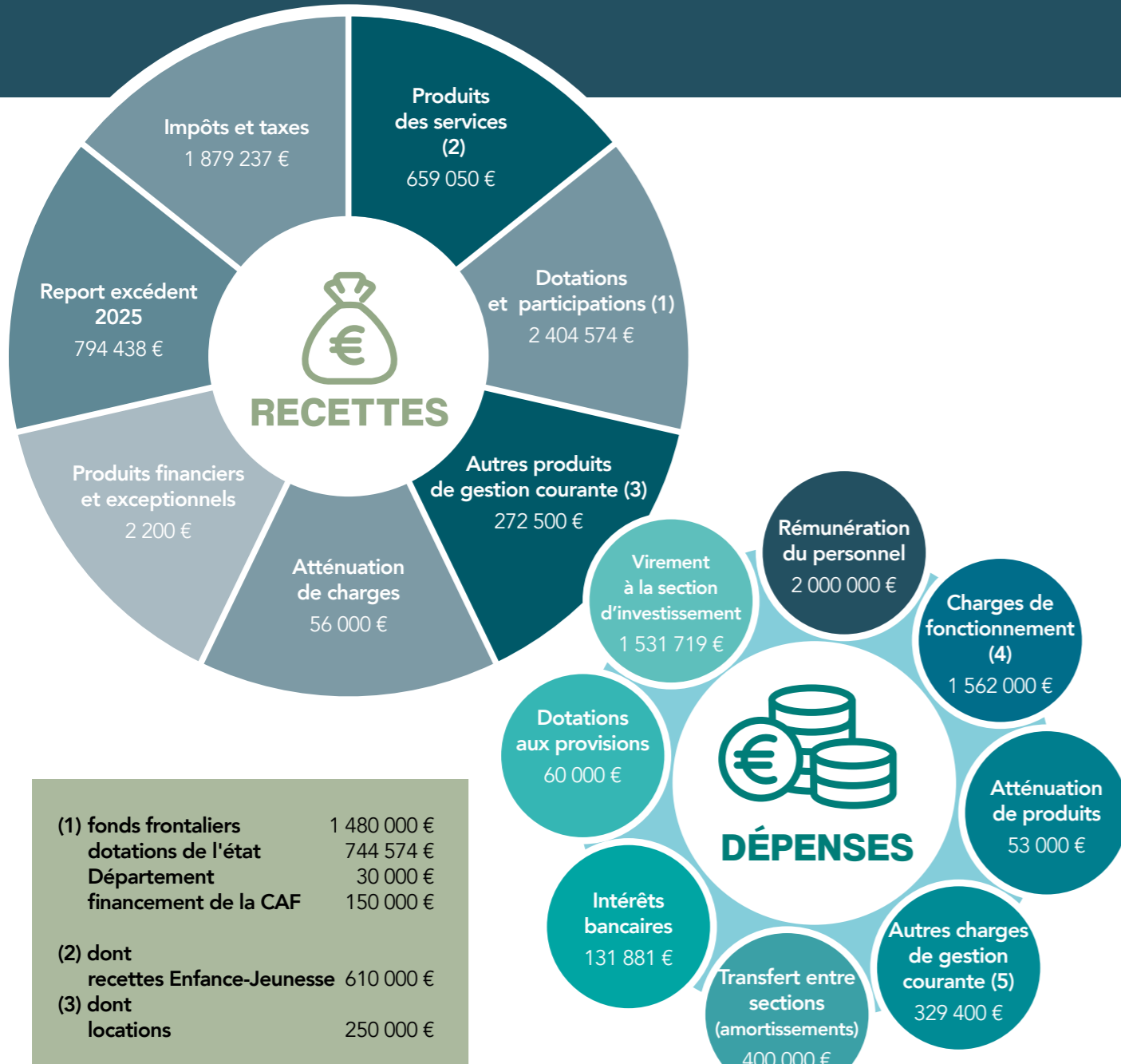


ZOOM BUDGET 2026

LES CHIFFRES CLÉS

Budget de fonctionnement :	6 068 000 €
Budget d'investissement :	4 180 000 €
Soit un total de	10 248 000 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT



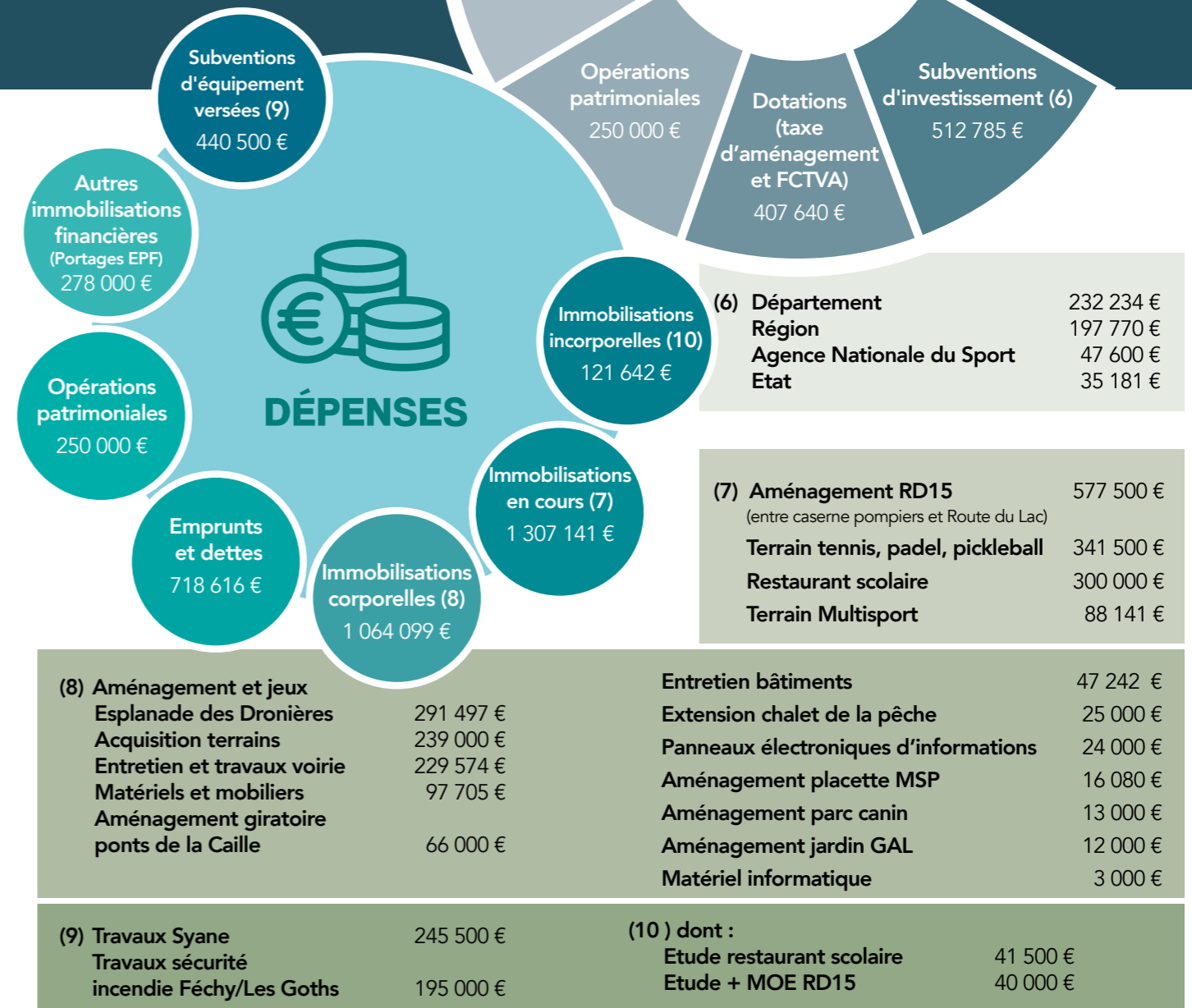
(1) fonds frontaliers 1 480 000 €
dotations de l'état 744 574 €
Département 30 000 €
financement de la CAF 150 000 €

(2) dont recettes Enfance-Jeunesse 610 000 €
(3) dont locations 250 000 €

(4) dont repas cantine 330 000 €
honoraires (urbanisme, avocats, EPF) 190 000 €
entretien de voirie 110 000 €
frais de déneigement 100 000 €
frais de maintenance 100 000 €

(5) dont indemnités des élus 115 000 €
subventions aux associations 53 000 €
contribution pour le Syndicat Mixte du Salève 108 000 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT



(6) Département 232 234 €
Région 197 770 €
Agence Nationale du Sport 47 600 €
Etat 35 181 €

(7) Aménagement RD15 (entre caserne pompiers et Route du Lac) 577 500 €
Terrain tennis, padel, pickleball 341 500 €
Restaurant scolaire 300 000 €
Terrain Multisport 88 141 €

(8) Aménagement et jeux
Esplanade des Dronières 291 497 €
Acquisition terrains 239 000 €
Entretien et travaux voirie 229 574 €
Matériels et mobiliers 97 705 €
Aménagement giratoire ponts de la Caille 66 000 €

Entretien bâtiments 47 242 €
Extension chalet de la pêche 25 000 €
Panneaux électroniques d'informations 24 000 €
Aménagement placette MSP 16 080 €
Aménagement parc canin 13 000 €
Aménagement jardin GAL 12 000 €
Matériel informatique 3 000 €

(9) Travaux Syane 245 500 €
Travaux sécurité incendie Féchy/Les Goths 195 000 €

(10) dont :
Etude restaurant scolaire 41 500 €
Etude + MOE RD15 40 000 €

Le budget primitif 2026 présente un **budget de fonctionnement complètement stable** par rapport à 2025, grâce à une gestion rigoureuse des dépenses. Le **budget d'investissement**, quant à lui, est **en baisse de plus de 1 500 000 €**, afin de préparer une opération importante prévue début 2027 : la construction du **restaurant scolaire**. **Cela ne signifie pas pour autant que rien n'est engagé cette année : les projets restent nombreux et se poursuivent.**

Il convient également de souligner que **l'endettement de la commune poursuit sa diminution**, ce qui permettra d'envisager sereinement le recours à l'emprunt dès l'année prochaine pour la réalisation de cet équipement. Nous rappelons qu'un budget primitif est établi avec **sincérité**, tant en dépenses qu'en recettes, tout en intégrant une **marge de sécurité**. Il s'agit donc d'un **document prévisionnel**, susceptible d'être ajusté en cours d'année en fonction des besoins ou des contraintes rencontrés.

JEUNESSE

Le Conseil Municipal des Jeunes en action !

Cérémonies officielles

Les jeunes du CMJ participent aux cérémonies du **8 mai** et du **11 novembre**, en mémoire de la **Seconde Guerre mondiale** et de l'**Armistice de 1918**.

Dépôt de fleurs, lectures de textes et moments de recueillement permettent de rendre hommage aux **anciens combattants** et de transmettre la mémoire aux nouvelles générations.

Septembre en Or

Une grande **journée festive et solidaire** a été organisée avec l'association Nos petites étoiles : jeux, maquillages, structures gonflables, mascotte, concerts et spectacles étaient au rendez-vous !

Objectif : **collecter des fonds pour la recherche sur les cancers de l'enfant et sensibiliser le public** à cette cause essentielle.

Congrès des jeunes

Avec l'**ACMJE 74**, les jeunes participent à un **grand rassemblement départemental** mêlant jeux, ateliers et débats.

Un moment fort pour échanger, réfléchir et s'impliquer sur **les enjeux de société**.

Repas des aînés

Le CMJ partage un moment convivial avec les aînés lors du **repas annuel organisé par le CCAS et la commune**. Une belle occasion de **créer du lien entre générations**, dans la bonne humeur et l'échange.

Téléthon

Sur le marché du dimanche matin, les jeunes tiennent un **stand de crêpes et gâteaux** pour soutenir le **Téléthon** et la lutte contre les **maladies rares**.

Colis des aînés

Les jeunes participent également à la **distribution des colis des aînés**, notamment à l'EHPAD, pour apporter un peu de **chaleur et de proximité** aux habitants.



Conseil Municipal
des Jeunes de Cruseilles
CMJ

Projet solidaire du CMJ : « Un geste, une initiative citoyenne »

Le CMJ développe actuellement un projet très concret : **venir en aide aux personnes isolées**.

Courses, courrier, pharmacie... les jeunes proposent des **petits services du quotidien** pour créer du lien et aider localement.

Une première action a déjà eu lieu mi-avril : une habitante a reçu de l'aide pour ses courses, accompagnée de **Justine Jalinoux, nouvelle élue** qui accompagne le CMJ.

Un premier geste simple, mais fort de sens, qui lance officiellement le projet **"CMJ Solidaire"**.



Si vous êtes intéressé par ces initiatives ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, n'hésitez pas à nous contacter au **04 50 44 19 70**.



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'actualité des commerces

Boutique Manitoba Tatouage

Je vous présente aujourd'hui avec grand plaisir ma boutique de tatouage, récemment ouverte sur la commune de Cruseilles au **46, place du Monument**.

Adepte du dermographe depuis plus d'une dizaine d'années, j'aime réaliser mes dessins principalement au crayon puis au feutre, afin de me rapprocher au mieux de vos idées.

Chaque projet est unique et réalisé sur mesure pour donner vie à vos envies.

Mes tatouages ne seront jamais en couleur, simplement parce que je suis daltonien. En revanche, le **noir et le gris ombré** offrent des effets que j'apprécie particulièrement dans l'art du tattoo.



Afin de sublimer mes réalisations, je pourrai également vous proposer un baume après tatouage 100 % naturel.

Très prochainement, vous trouverez aussi dans la boutique une sélection de **lunettes de soleil, casquettes et chapeaux aux styles variés**. Ce sera peut-être aussi l'occasion de vous y accueillir et d'échanger autour de vos projets.



La Fourmière 74

La Fourmière 74 est un réseau associatif d'entrepreneurs réunis autour de Cruseilles. Elle rassemble des professionnels de tous horizons, animés par une même envie : avancer, apprendre et partager dans un cadre bienveillant, tout en créant de véritables synergies locales.

Curieux de découvrir les professionnels engagés près de chez vous ?

Vous êtes entrepreneur et vous recherchez un réseau dynamique et bienveillant pour vous entourer, développer votre activité ou simplement échanger avec d'autres professionnels ?

N'hésitez pas à visiter notre site ou à nous écrire : lafourmiere74@gmail.com

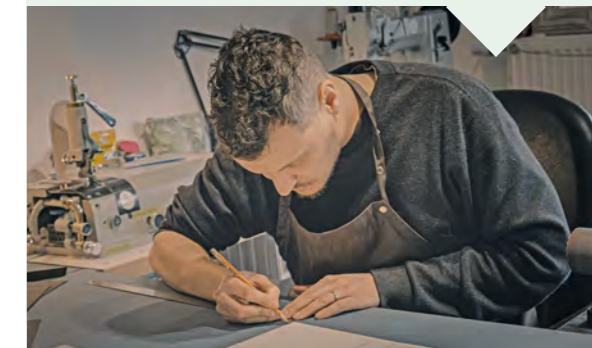
Matanah Maroquinier

Je m'appelle Quentin, artisan maroquinier installé à Cruseilles.

Après plusieurs années de réflexion et de formation autour du travail du cuir, j'ai choisi de créer **Mata-nah**, une marque de maroquinerie artisanale centrée sur des pièces durables, fonctionnelles et réalisées entièrement à la main.

Dans mon atelier, je conçois et fabrique des **objets en cuir, notamment des couvertures de Bible et accessoires**, en accordant une attention particulière aux matières, aux gestes et au temps de fabrication. Chaque pièce est imaginée, dessinée puis réalisée sur place, dans une démarche artisanale et locale.

Matanah est un projet jeune, en construction, qui s'inscrit dans une volonté de valoriser le savoir-faire, le travail manuel et une production à échelle humaine.



Vente en ligne :
<https://matanah.shop/>



Urbanis Immobilier

Installée à Cruseilles, depuis 2016, je suis Magaly Reguiga, fondatrice d'Urbanis Immobilier, maître d'œuvre et marchande de biens immobiliers.

Forte de 30 ans d'expérience en gestion de projet et direction de travaux dans le domaine de la construction, j'accompagne aujourd'hui les particuliers et les investisseurs, dans leurs **projets de rénovation de biens anciens**.

De l'analyse du potentiel à la coordination des travaux, mon objectif est de sécuriser les décisions, dès l'achat, et de valoriser durablement les biens.

Je serais ravie d'échanger avec vous sur vos projets de rénovation ou d'investissement.

Magaly Reguiga - 06 77 07 53 67
www.urbanis-immobilier.com



Regard Douceur Kinésiologie

Je m'appelle Raphaëlle Arcas, je suis kinésologue fraîchement installée sur Cruseilles. La kinésiologie, ou science du mouvement, est une médecine alternative dans laquelle je vous accompagne dans votre volonté de vous débarrasser d'un malaise via le test musculaire.

Pour quoi faire?

Pour **retrouver de l'énergie**, pour gérer l'anxiété et revenir dans le présent, pour **soulager une douleur physique** (attention: consultez votre médecin au préalable), pour **améliorer ce qui vous dérange** en ce moment et qui vous concerne vous même (on ne peut pas changer les autres mais nous pouvons choisir d'agir au lieu de réagir). Cela peut également aider à **apprendre à mieux gérer ses émotions et les accepter, améliorer une performance physique ou intellectuelle**, ou encore **casser une mauvaise habitude** qui se répète depuis des années...

Le changement peut être inconfortable et faire peur, mais il sera toujours préférable à un état de stagnation et de non choix pour votre santé alors... **bougez votre corps et buvez de l'eau !**

Je vous retrouve **les jeudis et un samedi sur deux au cabinet l'Essentiel 18 place de la fontaine.**

Pour en savoir davantage
je vous invite à scanner le QR code



Pompes Funèbres Annéciennes G. Golliet

Du nouveau à Cruseilles avec l'ouverture d'une agence de pompes funèbres !

Depuis plus de 60 ans, les Pompes Funèbres Annéciennes G. Golliet sont implantées dans notre région.

Dans leurs quatre agences de proximité, à Annecy, Pringy, Sévrier et maintenant Cruseilles, leurs conseillers funéraires sont à votre disposition pour répondre à vos questions et **vous assister durant toutes les étapes des obsèques dans le cadre de l'inhumation ou de la crémation.**

Notre équipe est ainsi à même de pouvoir offrir des services personnalisés pour rendre hommage à un être cher.

Les Pompes Funèbres Annéciennes G. Golliet proposent également **un grand choix de monuments funéraires** et réalisent **tous travaux dans les cimetières.**



Madame Stéphanie Hindle, conseillère funéraire, est à votre écoute **du lundi au vendredi de 9h à 12h**, au 28 Grand 'Rue à Cruseilles.

Tél : 04 74 10 10 29.

En dehors de ces horaires, une assistance est assurée 7j/7 et 24h/24 au 04 50 52 91 04.



Les commerces du cru vous souhaitent un bel été !



À Cruseilles, le dynamisme local ne prend jamais de pause... et ce printemps ne fait pas exception ! L'association des commerçants Commercés du Cru continue de faire vivre le centre-bourg à travers des initiatives conviviales et fédératrices.

À l'occasion de Pâques, une grande tombola a été organisée chez les commerçants participants. Pour tout achat, les clients pouvaient tenter leur chance et repartir avec de délicieux chocolats... et, pour les plus chanceux, remporter un panier garni d'une valeur de 200 €, composé de produits issus des commerces de l'association.

Le tirage au sort, réalisé début avril, a rencontré un très beau succès, témoignant de **l'attachement des habitants à leurs commerces de proximité.**

Dans cette dynamique, l'association propose également des chèques cadeaux locaux, valables dans de nombreux commerces de Cruseilles. Une solution simple et concrète pour faire plaisir tout en soutenant l'économie locale, adoptée aussi bien par les particuliers que par les entreprises et les collectivités.

À l'approche de l'été, les commerçants se tiennent prêts à accueillir habitants et visiteurs dans une ambiance toujours aussi chaleureuse. Cette période est propice à la découverte, à la flânerie et aux moments de convivialité dans les rues de Cruseilles.

Plus que jamais, consommer local, c'est faire vivre Cruseilles !

ENTRÉES GRATUITES

Réervations et informations :
07 86 38 48 86
cruseilles@le-santo.com

CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE BERNARD PELLARIN - CRUSEILLES (74)

PROGRAMME 2026

25 DATES

Vendredi 29 mai	19h	Dîner animé - MONA : duo variété française pop rock
Vendredi 5 juin	19h	Dîner animé - TUKTUK MANGO : duo pop folk guitare/ukuléle
Mercredi 10 juin	19h	Dîner Karaoaké
Mercredi 17 juin	19h	Dîner animé - TUKTUK MANGO : duo pop folk guitare/ukuléle
Mercredi 24 juin	19h	Dîner Karaoaké
Vendredi 26 juin	19h	Soirée illusion avec Romuald le Magicien
Dimanche 28 juin	07h	Vide grenier (reporté le 05/07 si mauvais temps)
Mercredi 1 juillet	19h	Dîner animé - TUKTUK MANGO : duo pop folk guitare/ukuléle
Vendredi 3 juillet	18h	Afterwork Bachata
Mercredi 8 juillet	19h	Soirée Blind Test
Vendredi 10 juillet	18h	Afterwork Bachata
Mardi 14 juillet	19h	Soirée Blind Test
Jeudi 16 juillet	19h	Dîner animé - TUKTUK MANGO : duo pop folk guitare/ukuléle
Mercredi 22 juillet	19h	Dîner animé - MR FOXY : guitariste/ chanteur solo reprises
Dimanche 26 juillet	13h	Sunday Chill & DJ - DJ DEAL
Vendredi 31 juillet	19h	Dîner animé - MONA : duo variété française pop rock
Samedi 1 août	13h	Saturday Chill & DJ - DJ DEAL
Dimanche 9 août	13h	Sunday Chill & DJ - DJ DEAL
Vendredi 14 août	18h	Afterwork Bachata
Mercredi 19 août	19h	Dîner Karaoaké
Vendredi 21 août	18h	Afterwork Bachata
Dimanche 23 août	19h	Dîner animé - SALON LIVE CLUB : trio pop rock
Mercredi 26 août	19h	Dîner Karaoaké
Vendredi 28 août	19h	Soirée illusion avec Romuald le Magicien
Dimanche 30 août	07h	Vide grenier

L'incendie de la rue des Prêtres à Cruseilles

Les plus anciens ravages causés par le feu dans le bourg sont bien connus. Les plus importants eurent lieu au XVI^e siècle, avec deux incendies majeurs, l'un en 1532, et le second, encore plus dramatique, dans la nuit du 29 au 30 octobre 1590.

Le baron de Conforgien, venant de Genève, tenta alors de prendre Cruseilles, occupé par des troupes espagnoles et napolitaines au nombre d'environ 300 hommes.

Les assaillants ne purent cependant s'emparer de la plateforme du château. Après six heures de combats, et afin de s'éclairer, ils mirent le bourg en feu avant de le piller, puis les Genevois se retirèrent. La ville ne s'en remit pas et fut totalement ruinée, comme le constatera **Saint François de Sales lors de sa visite en 1606.**

Mais un autre incendie, dont les anciens se souvenaient encore très bien et dont la cause n'est pas connue, eut lieu le **20 août 1933.** Il s'agit de l'embrassement d'un pâté de maisons situé rue des Prêtres (appelée parfois par les anciens rue des Punaises), aux alentours de **20h30.**

Cette rue, comme la plupart des rues du vieux Cruseilles, était constituée de maisons mitoyennes, favorisant la propagation rapide du feu. En ce mois d'août, toutes les récoltes étant stockées dans les greniers et les remises, l'embrassement fut immédiat.

Malgré leurs efforts, les pompiers de Cruseilles ne purent venir à bout du sinistre. Ceux des communes voisines (Villy-le-Bouveret, Menthonnex-en-Bornes) furent appelés en renfort. Les autopompes de Genève, Annemasse et Annecy arrivèrent également, et le feu fut finalement maîtrisé après plus de trois heures d'intervention.

Sept bâtiments furent touchés. Durant la nuit, une surveillance accrue fut mise en place afin d'éviter toute reprise du feu.

Sur le plan humain, le sinistre fut un véritable désastre, de nombreux propriétaires n'étant pas correctement assurés.

Un important élan de solidarité fut alors organisé par la mairie pour venir en aide aux sinistrés. **De son côté, le syndicat d'initiative récolta la somme de 623 francs.**

L'une des très rares photos du sinistre de la rue des Prêtres, qui a été prise depuis la rue des Fours. Collection Maurice Sublet



Carnaval à Cruseilles !

Le samedi 28 février, le carnaval de Cruseilles a rassemblé petits et grands dans une ambiance festive et colorée.





SPORT ET ASSOCIATIONS

8^{ème} édition de la 4S du Salève

SAMBHAVA TRAIL



Informations aux riverains du Salève

Le Rallye des Bornes 2026 se déroulera le **samedi 20 juin 2026, de 8h30 à 19h30** (horaires susceptibles d'évoluer selon le déroulement de la course et le nombre de concurrents).

Dans ce cadre, des **fermetures de routes** seront mises en place par arrêté préfectoral sur le secteur du Salève. Le **stationnement sera interdit** sur les axes concernés.

Pour la commune de Cruseilles, la **route départementale du Salève sera coupée au-dessus du hameau des Lirons**.

En cas de nécessité importante de circulation, un déplacement pourra être envisagé, **sous escorte d'un véhicule de sécurité**, sur une portion de route et dans le sens de l'épreuve, afin de rejoindre une zone de sortie entre deux passages. Il est impératif de **contacter l'organisation au plus tôt**.

Les **reconnaitances** des épreuves sont autorisées uniquement **les samedi 13 juin, dimanche 14 juin et jeudi 18 juin 2026 de 8h à 13h**.

Les équipages doivent respecter le code de la route, utiliser un véhicule en règle et apposer un autocollant numéroté fourni par l'organisation.

En cas de constat d'abus, merci de relever le numéro du véhicule concerné (ou, à défaut, son immatriculation) et de le signaler à l'organisation.

Contact organisation : 07 83 02 76 37

(N'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées si besoin.)

Nous vous remercions pour votre compréhension face aux contraintes et à la gêne occasionnée par cet événement.

Forum

des Associations

Rendez-vous le dimanche 7 juin, de 9h à 12h30, au gymnase des Ebeaux pour le forum des associations. Venez découvrir la richesse et la diversité des associations du territoire !

Covid Long : Le combat continue pour des millions de malades

Alors que plus de 2 millions de personnes en France et 700 000 enfants souffrent encore des séquelles du SARS-CoV-2, l'association Covid Long Solidarité monte au créneau.

Entre avancées juridiques et actions locales, le point sur une pathologie encore trop souvent délaissée.

Le « Covid long » (ou affection post-COVID-19) n'est pas une simple fatigue passagère. Il s'agit d'une pathologie multisystémique touchant aussi bien les organes que les systèmes nerveux (autonome et central).

Parmi les symptômes clés on peut évoquer :

- La fatigue intense (EM)
- Les essoufflements,
- Les atteintes cardiovasculaires,
- Les douleurs musculaires, articulaires et neuropathiques,
- Les troubles cognitifs,
- Les troubles du sommeil,
- ...

Autant de symptômes invalidants qui pénalisent la vie quotidienne, et empêchent la vie sociale et professionnelle de très nombreux malades.

Les données actuelles soulignent l'ampleur de la crise sanitaire :

- 6 % des personnes infectées développent un Covid long,
- 80 % des patients sont des femmes,
- 4 % des cas présentent des formes graves.

Pourtant la prise en charge médicale est souvent défaillante, avec un soutien jugé "proche de zéro" dans certains secteurs comme la Haute-Savoie.

L'espoir repose désormais sur le volet juridique. Le **1^{er} juillet 2025, le Conseil d'État, saisi par l'association Covid Long Solidarité, a ordonné au gouvernement de publier sous 12 mois le décret d'application de la loi « Covid Long » (loi Zumkeller)**. Adoptée en 2022, cette loi n'est toujours pas appliquée à ce jour, privant les malades d'un cadre légal et de soins adaptés.



Face à cette situation, la mobilisation se poursuit. À Cruseilles, la municipalité s'est associée à la journée internationale de sensibilisation au Covid long #LongCovidAwarenessDay le 15 mars en illuminant la mairie en bleu-vert.

Les membres de l'association Covid Long Solidarité se sont retrouvés sur le marché le dimanche 29 mars pour informer et rompre l'isolement.

Événement à venir : Retrouvez l'association lors du forum des associations en juin 2026. Des créations artisanales et "goodies" y seront vendus pour financer leurs actions. "Ensemble on va loin..."



Vous êtes malade, aidant ou proche ? Ne restez pas seul.

Site web : covidlongsolidarite.fr

Contact : contact@covidlongsolidarite.fr

Faire un don : Lien HelloAsso (Dons défiscalisables à 66%)

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

Le moustique tigre est désormais présent sur notre territoire comme dans toute la France.

Jardins, terrasses et balcons regorgent de petits contenants où l'eau peut stagner, favorisant le développement du moustique tigre. En les supprimant, chacun peut agir efficacement pour limiter sa prolifération.

L'implication de tous est essentielle : c'est l'action collective qui fera la différence.

Pour limiter les nuisances, adoptons les bons gestes :

- **Je couvre** de façon hermétique toutes les réserves d'eau avec un couvercle ou une moustiquaire à maille fine.
- **J'aménage** des regards au pied des descentes de chéneaux pour éviter la stagnation de l'eau.
- **Je range** à l'abri de la pluie, après les avoir vidés, les seaux, arrosoirs, pneus, jouets, bouteilles en attente de recyclage...
- **Je vide** chaque semaine tous les réceptacles tels que les coupelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasol, bâches, objets décoratifs, pluviomètres...

- **Je jette** les objets abandonnés pouvant retenir l'eau comme les déchets de chantier, boîtes de conserve, pots cassés...

- **J'entretiens** régulièrement ma piscine ou mon bassin en vérifiant le bon fonctionnement de la filtration. Les poissons peuvent limiter la prolifération dans les bassins d'agrément.

- **Je nettoie** et j'entretiens les écoulements d'eau tels que les gouttières, chéneaux, siphons extérieurs, rigoles, évacuations...

En appartement, j'aménage ma terrasse sur plots pour qu'elle ne retienne pas d'eau sous les dalles et ne constitue pas un gîte larvaire. Repérez les évacuations et nettoyez-les, évitez les débordements d'arrosage, aménagez des évacuations adaptées.

Plus d'informations :
www.agirmoustique.fr



Vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin municipal dans votre boîte aux lettres ?

Si vous préférez consulter le bulletin municipal en ligne sur le site internet de la mairie cruseilles.fr (menu : accueil / restez informés / bulletins municipaux), placez cet autocollant sur votre boîte aux lettres.

Ainsi, notre distributrice ne vous déposera plus la version papier.

Disponible à l'accueil de la mairie.



PROCHES DE VOUS



Antenne de téléphonie mobile : choix du site retenu



Dans le cadre du programme New Deal visant à améliorer la couverture des zones mal desservies, la commune poursuit le déploiement d'une nouvelle antenne de téléphonie mobile.

À l'issue des études menées et d'une phase de concertation avec les riverains concernés, le site retenu pour son implantation se situe au Crêt de la Grange, entre le secteur des Coudrets et la route des Dronières.

Cette localisation permettra de répondre efficacement aux besoins de couverture identifiés sur ce secteur. Une attention particulière sera portée à l'intégration paysagère de cette installation, dans le respect de son environnement.

Conformément aux exigences du programme, la mise en service de cette installation devra intervenir d'ici fin 2026.



Panneaux lumineux d'information : mise en service prochaine

L'installation des deux panneaux lumineux d'information aux entrées de Cruseilles devrait être finalisée en début d'été.

La difficulté de raccordement électrique pour le panneau situé à l'entrée de ville, côté Saint-Julien-en-Genois, a désormais trouvé sa solution. Les travaux nécessaires, en coordination avec le Département, gestionnaire de voirie, et ENEDIS, devraient être réalisés fin mai – début juin, avec la mise en place d'un alternat de circulation sur la RD1201. Le surcoût lié à ces travaux est estimé à 6 902 € HT.

Les deux panneaux seront installés dans la foulée, afin d'assurer leur mise en service dans les meilleurs délais.

Fibre optique à Cruseilles

Le déploiement de la fibre optique à Cruseilles est aujourd'hui très avancé. La quasi-totalité de la commune est désormais raccordée, permettant à la grande majorité des habitants et des professionnels d'accéder au très haut débit.

Quelques secteurs restent toutefois en cours de finalisation, notamment les Coudrets, l'Abergement et les Lirons. Ces zones n'ont pas encore été livrées à l'opérateur Altitude Infra pour leur ouverture à la commercialisation. Leur mise en service est envisagée au cours du deuxième semestre 2026, sans date plus précise à ce jour.

Par ailleurs, certains habitants peuvent constater une absence de raccordement malgré la présence du réseau à proximité. Cela concerne notamment les immeubles de quatre logements ou plus. Deux situations principales peuvent l'expliquer : l'absence de convention signée avec le syndic ou la nécessité de réaliser des travaux en domaine privé avant l'installation de la fibre.

Pour toute demande relative à la fibre optique, l'interlocuteur à privilégier est Altitude Infra Haute-Savoie, en charge du déploiement, de l'exploitation et de la commercialisation du réseau public du Syane.

Les demandes doivent être effectuées via le formulaire en ligne : <https://www.hautesavoie-fibre.fr/nous-contacter/> Après dépôt, un numéro de ticket (WEBxxxxxx) et un lien de suivi sont transmis pour permettre l'échange avec les équipes : <https://mesdemandes.altitudeinfra.fr/>

Démarches utiles selon votre situation

- Vérifier l'éligibilité de votre logement : <https://eligibilite-fibre.altitudeinfra.fr/dsp/AI-0THS>
- Préparer le raccordement d'une maison neuve ou rénovée : <https://www.hautesavoie-fibre.fr/preparer-le-raccordement-au-reseau-fibre/>
- Signaler une adresse manquante ou incorrecte : <https://renseignementsfibre.altitudeinfra.fr/eligibilite/dsp/THS00>
- Signaler un problème de raccordement ou une panne : <https://renseignementsfibre.altitudeinfra.fr/raccordement/dsp/THS00>
- Déclarer un dommage sur les infrastructures : <https://dommages-reseaux.altitudeinfra.fr/?DSP=Syane>

La centralisation des demandes via ces outils permet un meilleur suivi et un traitement plus rapide des situations.

La commune reste attentive à l'avancement du déploiement et à votre disposition en cas de difficulté.

Déjections canines : avoir un chien, c'est aussi ramasser !



À Cruseilles, nous avons à cœur de préserver un cadre de vie propre et agréable. Pourtant, **les déjections canines restent une source régulière de désagréments sur nos trottoirs et dans les espaces publics.**

Avec l'augmentation du nombre de chiens, cette question devient un véritable enjeu de civisme et de respect de notre environnement quotidien.

La règle est simple : **chaque propriétaire doit ramasser immédiatement les déjections de son animal sur la voie publique et dans les espaces verts.** À cet effet, la commune met à disposition des distributeurs de sacs à crottes en de nombreux endroits afin de faciliter ce geste du quotidien.

Jusqu'à présent, la commune avait fait le choix de la pédagogie, avec une amende limitée à 35 €. Nous avons volontairement dérogé au tarif habituel de 135 € afin de privilégier l'accompagnement plutôt que la sanction. Malgré cela, les comportements n'ont pas suffisamment évolué.

C'est pourquoi un nouvel arrêté a été pris : **l'amende est désormais portée à 135 € (contravention de 4^{ème} classe).**

Notre ASVP est habilité à verbaliser les contrevenants lorsqu'il constate une infraction. Toutefois, chacun comprendra qu'un seul agent ne peut être présent partout : la propreté de la commune repose avant tout sur la responsabilité de chacun. Ramasser les déjections de son chien est un geste simple, mais essentiel pour le confort de tous : habitants, enfants, promeneurs et agents communaux.

Ensemble, par de petits gestes au quotidien, nous pouvons préserver la propreté et la qualité de vie à Cruseilles. Merci à chacun pour son engagement et son sens du civisme.

Espace VTT du Salève : appel au respect des aménagements

L'Espace VTT du Salève, aménagé et entretenu par l'association Salève MTB Crew, en partenariat avec la commune et l'ONF, rencontre aujourd'hui un réel succès auprès des habitants, des familles et des clubs.

Cependant, **plusieurs dégradations ont été constatées** ces dernières semaines sur certains itinéraires : arrachage de signalétique, obstacles déposés sur les parcours ou encore coupes d'arbres. Au-delà des dommages matériels, **ces actions présentent un risque pour la sécurité des usagers.**

Ces aménagements, accessibles gratuitement, ont pour objectif **de permettre à chacun de pratiquer le VTT dans**

un cadre sécurisé et respectueux de l'environnement, tout en favorisant la cohabitation entre les différents usagers de la forêt.

La commune rappelle l'importance de préserver cet équipement et invite chacun à adopter un comportement respectueux des installations ainsi que des autres usagers.

Ces actes ont été signalés auprès de la gendarmerie et font l'objet d'une vigilance particulière.

Les personnes souhaitant échanger ou exprimer des interrogations sur ce projet sont invitées à se rapprocher de l'association, dans un esprit de dialogue constructif.



Cruseilles a accueilli l'Assemblée Générale de France ADOT 74 : un temps fort d'échanges et de témoignages

Le **samedi 25 avril 2026**, notre commune a accueilli l'Assemblée Générale de France ADOT 74, association engagée en faveur du **don d'organes**, confirmant ainsi son implication dans cette cause de santé publique.

Moment fort de cette journée, **cinq partenaires ont signé la charte "Ambassadeur du don d'organes"**, illustrant concrètement l'engagement du territoire et de ses acteurs locaux :

- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Savoie
- La pharmacie du Salève (Cruseilles)
- La pâtisserie-boulangerie La Cabane à Pains (Cruseilles)
- La boucherie du Salève (Cruseilles)
- La fleuriste « La Fleuristerie » (Cruseilles)

Par ces signatures, les **commerces et institutions locales s'impliquent dans la sensibilisation du grand public**, en relayant l'information et en encourageant le dialogue autour du don d'organes.

À cette occasion, **une table ronde ouverte au public** s'est tenue à la salle socio-culturelle, autour du thème « Trajectoires humaines autour du don et de la greffe ». Ce temps d'échange a donné la parole à des personnes directement concernées : greffés, proches de donneurs et acteurs engagés.

À travers ces témoignages, chacun a pu mesurer combien **le don d'organes repose avant tout sur le dialogue entre proches.** Car, dans les moments décisifs, ce sont les **familles qui sont consultées.** Or, si **74 % des Français se disent favorables au don, seuls 49 % en ont parlé avec leurs proches.** Pourtant, **parler de sa décision, c'est permettre qu'elle soit respectée.**



22 juin 2026 : Cruseilles mobilisée pour la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes.

Dans la continuité de cet engagement, la commune se mobilisera le **22 juin prochain** à l'occasion de la **Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et du remerciement aux donneurs.** Cruseilles s'associera ainsi **aux plus de 1 450 ambassadeurs engagés à travers la France** — collectivités, établissements de santé, associations et citoyens — pour sensibiliser à cet enjeu majeur de santé publique.

Le don d'organes sauve des vies, mais le sujet reste encore trop peu abordé en famille. En France, **23 294 personnes sont en attente d'une greffe**, tandis que **6 148 greffes ont été réalisées cette année**, et près de **1 000 patients décèdent chaque année faute de greffons disponibles.**

La loi repose sur le **principe du consentement présumé.** Pourtant, **le taux de refus des familles s'élève à 37,1 %.** Ce chiffre pourrait être réduit à **26 % si le dialogue familial était systématique.** Chaque point de refus en moins représente environ **100 greffons supplémentaires.**

Cette journée sera également l'occasion de rendre hommage **aux donneurs et à leurs proches**, dont la générosité permet chaque année de sauver ou d'améliorer des milliers de vies.

Aujourd'hui, nous comptons sur vous pour parler de votre décision avec vos proches : **entre proches, on se le dit.**



Aire de glisse des Dronières

Sécurité et respect doivent être les mots clés pour une pratique agréable pour tous sur le pumptrack, le skatepark et le kidtrack.

Ces équipements sont sous la responsabilité des utilisateurs.

Ces espaces s'organisent ainsi :

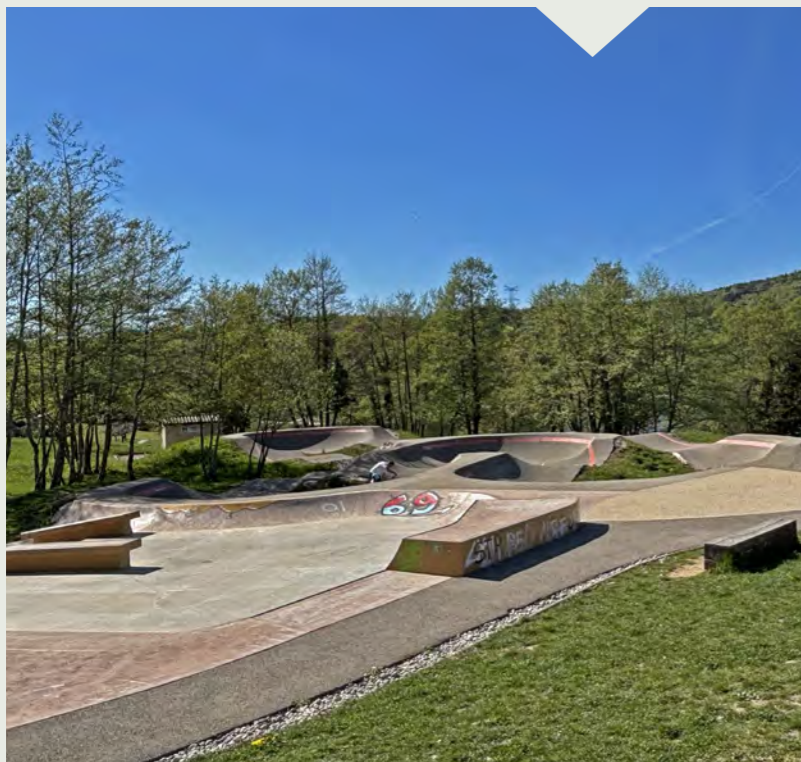
- **Pumptrack et skatepark** : accès réservé aux pratiquants de **plus de 8 ans**, sauf lors d'activités encadrées. Pour un bon fonctionnement, il est demandé **aux plus grands de faire attention aux plus petits**.
- **Kidtrack** : accès réservé aux **enfants de moins de 8 ans**.

Rappelons les principales règles de sécurité :

- Le port de protections (**casque, genouillères, protège-poignets, etc.**) est obligatoire.
- L'utilisation de l'espace de glisse est **déconseillée en pratique isolée**.
- En cas de pluie, la pratique est **interdite sur l'ensemble du skatepark**.
- Dans le pumptrack, **une seule personne à la fois** est autorisée à rouler sur une section.
- Les pratiquants doivent tous évoluer **dans le même sens de rotation** afin d'éviter les collisions frontales.
- Les surfaces de roulement et les éléments du skatepark ne sont pas des **aires d'attente** : aucun objet ne doit y être déposé.

Rappelons les règles de savoir-vivre :

- **Gardez le lieu propre** : des poubelles sont mises à disposition pour les déchets.
- Les **tags et graffitis sont formellement interdits** : la peinture rend les surfaces très glissantes et dangereuses pour les utilisateurs.



Fermeture estivale du bureau de poste de Cruseilles

Dans le cadre des mesures estivales liées à la baisse de fréquentation et aux congés du personnel, **le bureau de poste de Cruseilles sera fermé du 20 juillet au 8 août inclus**.

La reprise des horaires habituels est prévue à compter du **10 août**. Durant cette période, les services postaux resteront accessibles à proximité :

- **au bureau de poste de Saint-Julien-en-Genevois**, ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, et le samedi de 9h00 à 12h30
- **au point relais La Poste situé à Allonzier-la-Caille** (station ESSO - 465 route de Genève), ouvert : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 6h00 à 20h00 - samedi : de 7h00 à 20h00

Les services de La Poste et de la Banque Postale demeurent également accessibles en ligne sur :

www.laposte.fr

www.labanquepostale.fr

Merci pour votre compréhension !



Réunion publique concernant le projet de futur collisionneur circulaire

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a été saisie conjointement par le Conseil Européen pour la Recherche Nucléaire (CERN) et Réseau de Transport d'Électricité (RTE) concernant le projet de futur collisionneur circulaire (FCC) et son raccordement électrique.

Compte tenu de l'ampleur du projet, de ses impacts sur l'environnement, l'aménagement du territoire et des enjeux socio-économiques qu'il soulève, la CNDP a décidé d'organiser un débat public.

Plusieurs réunions auront lieu sur l'ensemble du périmètre concerné.

Pour le territoire du Pays de Cruseilles, les habitants sont invités à participer à une réunion publique :

Mercredi 8 juillet à 18h au gymnase des Ebeaux

Cette rencontre permettra à chacun de s'informer, de poser des questions et de s'exprimer.

Pour rappel, le projet porté par le CERN prévoit :

- **Un tunnel souterrain circulaire de 90,7 km de circonférence**, accueillant deux accélérateurs successifs :
 - o **FCC-ee** (collisionneur électron-positon), avec une

mise en service envisagée à la fin des années 2040 pour environ 15 ans ;

- o **FCC-hh** (collisionneur hadron-hadron), prévu dans les années 2070 pour environ 25 ans.

• Des installations en surface :

- o **8 sites** (dont **7 en France et 1 en Suisse**), représentant environ **50 hectares au total** ;
- o **12 puits** d'une profondeur de **180 à 400 mètres** ;
- o **2 cavernes souterraines** reliées à ces puits.

• **Un raccordement électrique important**, assuré notamment par RTE, avec une consommation estimée à **1,3 TWh par an** durant les premières années d'exploitation.

Ce projet scientifique vise à **approfondir la compréhension des lois fondamentales de l'univers**, en explorant les propriétés de la matière et les théories actuelles de la physique.

La participation du public est essentielle pour éclairer les décisions à venir sur ce projet.

Comment consulter les procès-verbaux des conseils municipaux ?

Le procès-verbal d'un Conseil Municipal est mis en ligne une fois qu'il a été approuvé, soit lors du conseil municipal suivant.

Il est consultable :

- **Depuis le site internet de la mairie www.cruseilles.fr :**
ACCUEIL > RESTEZ INFORMÉS > AFFICHAGE LÉGAL > ACTES ADMINISTRATIFS.
Puis dans **CATEGORIES > PROCÈS VERBAUX > ETIQUETTE**, sélectionner **CONSEILS MUNICIPAUX**.
- **Depuis l'application Intramuros Cruseilles :**
Actes > Procès Verbaux.



TRIBUNE LIBRE

Un grand merci à toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance.

Grâce à vous, nous obtenons 3 sièges municipaux et 1 siège communautaire. Ce résultat nous engage pleinement : nous serons présents, actifs et vigilants pour représenter votre voix au sein du conseil municipal, avec sérieux et transparence. Nous avons mené cette campagne avec sincérité, en défendant des convictions et une vision pour Cruseilles. Ce travail ne s'arrête pas aujourd'hui. À travers l'association citoyenne, Alliance pour Cruseilles, nous continuerons à proposer, échanger, et agir dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Nous savons que tout ne dépend pas de nous, mais nous ferons toujours de notre mieux, avec honnêteté et détermination. Vous pouvez compter sur nos élus pour suivre les projets, poser les bonnes questions et défendre ce qui nous semble juste.

Encore merci pour votre soutien et votre confiance.

Alliance pour Cruseilles

ÉTAT CIVIL du 1^{er} janvier au 30 avril 2026

Bienvenue

Charles-Auguste BRÉANT, le 26 décembre 2025

Livio TILLOY, le 9 janvier 2026

Andreas ROMANET, le 11 janvier 2026

Léo CATALAN, le 28 février 2026

Naïm, Ahmed ABOUFARID, le 24 mars 2026

Elena WALGENWITZ, le 16 avril 2026



Mariages

Egle LORENZIN
& Garrett SMYTH
Le 27 janvier 2026

Décès

Madeleine MATRAY née SOMMER
Le 7 janvier 2026 à 80 ans

Gilberte SERVETTAZ née REYMOND
Le 14 janvier 2026 à 93 ans

Raymonde HUSSON
née BALAVOINE
Le 11 février 2026 à 86 ans

Enrique TASCÓN
Le 14 février 2026 à 86 ans

Bernadette LAFONTAINE
née MOLLAT
Le 25 février 2026 à 76 ans

Philippe BOUCHET
Le 13 mars 2026 à 70 ans

Christian LANCET
Le 1^{er} avril 2026 à 86 ans

Fernand BEAUSOLEIL
Le 9 avril 2026 à 99 ans

Fernande SANDELION née FAVRE
Le 14 avril 2026 à 99 ans

INFOS pratiques

MAIRIE - SERVICES ADMINISTRATIFS

35 place de la Mairie, 74350 Cruseilles

Ouvert au public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi (18h30) et le vendredi (15h30)
Fermé le mardi et le samedi

Tél. : 04 50 32 10 33 - mairie@cruseilles.fr - www.cruseilles.fr



SERVICE ACCUEIL ET ÉTAT CIVIL :
04 50 32 10 33

**SERVICE PASSEPORTS ET
CARTES D'IDENTITÉ :** 04 50 66 76 40

SERVICE URBANISME : 04 50 32 05 49

SERVICES TECHNIQUES : 04 50 32 05 53

**SERVICE COMMUNICATION - SPORTS
ET ASSOCIATIONS :** 04 50 66 76 43

GYMNASE : 06 65 51 94 75

GENDARMERIE : 04 50 44 10 08

POMPIERS : 04 50 44 11 90

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL :
04 50 44 09 45

BIBLIOTHÈQUE : 04 50 44 22 85

**CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE
BERNARD PELLARIN :** 04 50 44 12 68

CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL :
04 50 33 58 50

COLLÈGE LOUIS ARMAND : 04 50 44 10 78

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE CRUSEILLES :** 04 50 08 16 16

CRÈCHE ALFA 3A BRIN DE MALICE :
04 50 64 02 53

CURE DE CRUSEILLES : 04 50 44 10 14

DÉCHETTERIE DES MOULINS : 04 50 08 16 16

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE :
04 50 44 14 43

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE :
04 50 44 10 09

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE :
09 64 22 47 41

**EHPAD SALÈVE - GLIÈRES
(maison de retraite) :** 04 50 44 12 80

GARDERIE PÉRISCOLAIRE PRIMAIRE :
04 50 44 19 70

GARDERIE PÉRISCOLAIRE MATERNELLE :
04 50 01 26 05

SERVICE ENFANCE JEUNESSE : 04 50 44 19 70

INSTITUT MÉCANIQUE AÉRONAUTIQUE :
04 50 44 15 11

MAISON FAMILIALE DES DRONIÈRES :
04 50 44 26 30

MAISON FAMILIALE DES ÉBEAUX :
04 50 44 10 58

POLE MÉDICO SOCIAL : 04 50 33 23 89

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES :
04 50 32 38 78

Éditeur - Responsable de la communication : Mairie de Cruseilles, 35 place de la Mairie à Cruseilles.

Responsable de la rédaction : Sylvie Mermillod.

Création graphique - Impression : ULTRAPUB - l'Atelier de Publicité, 117 Grand'rue à Cruseilles.

Crédit photos : Mairie de Cruseilles, Adobestock, Freepik, Flaticon, Elsa Thomasson, Monts du Genevois_Franlino Production, Monts du Genevois_Ourouler.

BULLETIN
IMPRIMÉ SUR DU
PAPIER RECYCLÉ





AGENDA

MAI

> Vendredi 29 à 20h30
CINÉMA UNE FILLE EN OR
Auditorium du collège

> Samedi 30 et dimanche 31
**TOURNOI DE BADMINTON
DES 3 PONTS**
Complexe sportif du Pays de
Cruseilles

JUIN

> Vendredi 5 de 15h à 19h
DON DU SANG
Salle annexe du gymnase des Ebeaux

> Vendredi 5 à 20h
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle consulaire de la mairie

> Samedi 6 à 19h
**CONCERT DE L'HARMONIE
CRUSEILLES / LE CHÂBLE**
Salle principale du gymnase des
Ebeaux

> Dimanche 7 de 9h à 12h30
FORUM DES ASSOCIATIONS
Gymnase des Ebeaux

> Vendredi 12
**CINÉMA ENFANTS à 17H
LES CONTES DU POMMIER**

**CINÉMA à 20H30
C'EST QUOI L'AMOUR**

> Samedi 13 de 10h à 17h
JOURNÉE SÉNIORS
Complexe sportif du Pays de
Cruseilles

> Samedi 13 à 20h
CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
Salle annexe du gymnase des Ebeaux

> Dimanche 14
CONCERT DE L'AMAC
Gymnase des Ebeaux

> Vendredi 19 à partir de 19h
FÊTE DE LA MUSIQUE
Centre-bourg

> Dimanche 21
SPECTACLE STREET DANCE
proposé par l'association Dancefit
Studio
Salle annexe du gymnase des Ebeaux

JUILLET

> Samedi 4 à partir de 19h
SOIRÉE GUINGUETTE
Organisée par la Mairie de Cruseilles
Place de l'Eglise

> Mardi 7 à 20h
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle consulaire de la mairie

> Mercredi 8 à 18h
**DÉBAT PUBLIC PROJET FUTUR
ACCÉLÉRATEUR DE PARTICULES
DU CERN**
Salle annexe du gymnase des Ebeaux

> Lundi 13 au 2 août de 11h à 18h30
LES GONFLÉS
Parking du Complexe sportif

> Lundi 13
FÊTE NATIONALE
Lac des Dronières

> Samedi 18 de 10h à 18h
**JOURNÉE DES MÉTIERS D'ART
ET DE L'ARTISANAT**
Place de l'Eglise

> Samedi 18 et dimanche 19
FESTIVAL FOOD TRUCK
Parking du Complexe sportif

> Vendredi 24 vers 21h30
SÉANCE DE CINÉMA EN PLEIN-AIR
Lac des Dronières

> Vendredi 31 de 15h à 19h
DON DU SANG
Salle annexe du gymnase des Ebeaux

AOÛT

> Samedi 22
PÊCHE - 17^{ÈME} NUIT DU CHAT
Chalet de la pêche

> Dimanche 30
4S DU SALÈVE
Organisée par Coppandy du Salève
Parking du Complexe sportif

SEPTEMBRE

> Mardi 1 à 20h
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle consulaire de la mairie

> Dimanche 6
VIDE GRENIER
Organisé par le Comité des fêtes
Centre bourg

> Samedi 12 de 10h à 18h
**JOURNÉE DES MÉTIERS D'ART ET DE
L'ARTISANAT**
Place de l'Eglise

> Dimanche 13 de 11h à 18h
SEPTEMBRE EN OR
Gymnase des Ebeaux

> Dimanche 20
TRAIL SOLIDAIRE SAMBHAVA TRAIL
Les Dronières

> Samedi 26 et dimanche 27
FÊTE FORAINE

OCTOBRE

> Mardi 6 à 20h
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle consulaire de la mairie

> Dimanche 11
**PÊCHE - FÊTE DU BOUDIN AU LAC
DES DRONIÈRES**
Chalet de la pêche

> Vendredi 16 de 15h à 19h
DON DU SANG
Salle annexe du gymnase des Ebeaux

NOVEMBRE

> Mardi 3 à 20h
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle consulaire de la mairie

> Dimanche 8 à 12h
REPAS DES AINÉS
Organisé par le CCAS de la mairie
de Cruseilles
Salle socio-culturelle

MAIRIE DE CRUSEILLES

35, place de la Mairie
74350 Cruseilles

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30 - 12h 14h - 17h00

Mercredi 8h30 - 12h 14h - 17h00

Judi 8h30 - 12h 14h - 18h30

Vendredi 8h30 - 12h 14h - 15h30

e-mail : mairie@cruseilles.fr

Tél : 04 50 32 10 33

Facebook : Mairie de Cruseilles

www.cruseilles.fr



Pour vous assurer d'être au courant des derniers événements organisés par la municipalité ou les associations et d'être informés des changements de programme (report, annulation), consultez régulièrement le site internet, l'application Intramuros ou la page Facebook de la mairie.